



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<http://www.jjlozach.fr>

L'avenir des services publics

Date : 26 novembre 2018



Lundi 29 octobre, le Gouvernement a dévoilé son plan de casse du statut de la fonction publique. Si nous sommes favorables à une modernisation du statut public, nous ne pouvons adhérer aux annonces gouvernementales.

En effet, sur la méthode, la concertation que le Gouvernement met en scène depuis un an avec les partenaires sociaux est une tartufferie...les conclusions en étaient écrites dès le départ et sont toutes contenues dans le rapport CAP 2022 et en particulier la proposition n°2 intitulée « Bâtir un nouveau contrat social entre l'administration et ses collaborateurs ».

Sur le fond, plusieurs propositions nous inquiètent vivement car elles remettent en cause les principes mêmes du service public que sont la neutralité des agents et l'égalité d'accès aux services publics partout sur notre territoire.

Parmi celles-ci, la suppression massive de postes dans la fonction publique d'État (mais pas seulement) et la généralisation du recours aux contractuels se traduiront par moins de services publics. Ces deux mesures viendront amplifier le sentiment d'abandon, déjà très présent dans nos zones rurales, et alimenter la colère qui fait le lit de tous les populismes.

Nous sommes ouverts au principe d'une réforme, si elle renforce nos services publics. Or, les déclarations du Premier ministre et du Ministre Darmanin font craindre tout l'inverse. Moderniser n'est pas privatiser. Le Gouvernement doit entendre les organisations représentatives des agents de fonction publique d'État car la réforme ne peut se faire qu'avec celles et ceux qui, au quotidien, assurent le service public.

En Creuse, le retrait des services publics se poursuit. La fermeture annoncée de la Trésorerie de Saint-Vaury en est une illustration.